



Bourses de collège

publié le 30/08/2016

Année scolaire 2016/2017

Une information concernant les demandes de bourses sera remise à tous les élèves à la rentrée.

Toutes les familles doivent retourner le coupon-réponse quelque soit la réponse (**date limite retour coupon réponse le 12 septembre 2016**).

Les dossiers seront remis aux élèves et devront être de retour pour le 26 septembre 2016



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.